



Conseil de Développement du Pays Basque
Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseilua

BILAN MORAL & FINANCIER 2019

Rapport adopté par le Conseil de direction du 20 février 2020



SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLES DE 2019	5
BILAN D'ACTIVITES.....	4
VIE ASSOCIATIVE & PARTICIPATION	6
LES INSTANCES ASSOCIATIVES	6
LA MOBILISATION DE TOUS LES MEMBRES DU CDPB.....	8
L'IMPLICATION DE REFERENTS	8
LES DEBATS PUBLICS	9
LE CDPB, LIEU DE FORMATION	10
PARTENARIATS & RESEAUX.....	11
LE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE	11
DES PARTENAIRES TERRITORIAUX.....	11
LE CDPB DANS LES RESEAUX DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	13
LE CDPB AU RENDEZ-VOUS DES GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CAPB.....	14
LES SCHEMAS STRATEGIQUES.....	14
LES AUTRES POLITIQUES DE LA CAPB	16
AUTRES TRAVAUX POUR LA CAPB	18
& LE TERRITOIRE.....	18
PROSPECTIVE & PROJET(S) DE TERRITOIRE(S)	18
NUMERIQUE : DU DIAGNOSTIC CITOYEN A LA CONTRIBUTION !.....	20
DE TEPCV A L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS.....	21
L'EXPERTISE DU CDPB MOBILISEE.....	22
VISIBILITE GRAND PUBLIC.....	23
TV, RADIO & PRESSE ECRITE	23
NEWSLETTERS	24
SITE INTERNET.....	24



BILAN SOCIAL & FINANCIER.....	26
BILAN RESSOURCES HUMAINES.....	27
LE MODELE ECONOMIQUE DU CDPB.....	28
BILAN FINANCIER	29
BILAN DES PRODUITS.....	29
PRECISIONS SUR LES RESSOURCES PROPRES.....	30
PRECISIONS SUR LES CHARGES DEXPLOITATION	30
BILAN FINANCIER DU PROJET AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.....	31
BILAN FINANCIER DU PROJET AVEC L'ADEME	32



PREMIERE PARTIE :

BILAN D'ACTIVITES





Les chiffres clés de 2019

10

CONTRIBUTIONS

PROJET DE TERRITOIRE

2 POUR **PLH**, 2 POUR **PDU**, 2 POUR **PCAET**
SRADDET + **NUMERIQUE** + **TRANSFRONTALIER**

363

PAGES D'ANALYSES & DE PROPOSITIONS

2 000

PARTICIPANTS

COMMISSIONS, ATELIERS CDPB, EVENEMENTS,
AG, CONSEILS DE DIRECTION...

6 500

HEURES D'ANIMATION TECHNIQUE

7 000

HEURES DE BENEVOLAT ESTIMEES

59 000

LECTEURS* DE NOS NEWSLETTERS

*internauts qui ont ouvert les NL

30 000 à 80 000

LECTEURS, AUDITEURS OU TELESPECTATEURS**

SUD-OUEST, MEDIABASK, FRANCE BLEU EH, EUSKAL IRRATIAK, FRANCE 3, EITB, , ...

**Source Médiamétrie, Enquête OPLB 2019



VIE ASSOCIATIVE & PARTICIPATION

LES INSTANCES ASSOCIATIVES

ASSEMBLEE GENERALE

Voir liste des membres p.6

110 organisations représentées par deux titulaires + **89 citoyens = 311 acteurs**

Deux formats :

- AG annuelle (rapport d'activité, arrêt des comptes...)
- les plénières participatives pour un travail collectif

CONSEIL DE DIRECTION

66 membres

- fonction « conseil d'administration » (adoption programme de travail, budget... et élection du/de la président.e
- vote des Contributions/Avis (notamment au titre de la mission de CODEVA)

BUREAU

10 membres au 31/12/19

- organe de gestion et de pilotage politique de l'association
- interlocuteur de la CAPB

GIA : instance de dialogue entre CDPB et CAPB

Le programme de travail pour la mission CODEVA est discutée dans le cadre de la Commission paritaire CAPB/CDPB (ou Groupement Inter Assemblées – GIA), réunissant 6 élus de la CAPB et 6 membres du Bureau du CDPB.

PRESIDENCE

La présidence du CDPB requiert beaucoup de disponibilité (entre 50h et 100h) par mois pour participer à de nombreuses rencontres et réunions (en dehors même des instances). Il en est de même pour les autres membres du Bureau qui suppléent à l'indisponibilité du/de la Président.e : vices-président.e-s, trésorier.e, autre membre du Bureau.

☞ 19 Bureaux + 4 GIA + 8 Conseils de direction + 2 AG + réunions de la présidence
= 2600 heures de bénévolat



LES RDV DE L'AG ET DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2019

CD du 25/01/19 : étude du nouveau règlement Intérieur, mise au vote de plusieurs propositions de modification à soumettre à l'AG.

CD du 01/02/19 : interventions du Sous-préfet, du président de la CAPB et du Maire de Biarritz sur le G7 ; vote en faveur de la participation du CDPB au Comité de valorisation territoriale.

CD du 26/03/19 : validation de la présidence par intérim de Philippe Mayté suite à la démission de Caroline Phillips ; vote de la 1^{ère} contribution au PLH.

CD du 14/05/19 : vote de la 1^{ère} Contribution au PDU ; validation rapport moral et financier et dernière version du règlement intérieur (adoptés à l'AG du 29 mai 2019).

AG du 29 mai à Mendionde : 150 participants, 7 ateliers de travail sur l'actualisation du « projet de territoire ».

CD du 06/06/19 : vote de la 1^{ère} Contribution au PCAET et Contribution au SRADDET.

CD du 27/06/19 : adoption Motion en faveur de l'enseignement de l'euskara ; élection de Paxkal Indo à la présidence du CDPB.

CD du 25/09/19 : adoption du rapport d'actualisation du Projet de territoire ; adoption Contribution sur le numérique.

CD du 10/10/19 : adoption de quatre contributions (46 propositions pour le PCAET ; 25 propositions pour le PLH ; 19 propositions pour le PDU ; contribution au Schéma de coopération transfrontalière de la CAPB).

AG du 16 octobre à Bayonne : près de 200 participants, présentation des travaux de l'année en présence d'élus communautaires.

Le CDPB élit son nouveau Président et contribue au Programme Local de l'Habitat

26 mars 2019

Philippe MAYTE a été élu mardi 26 mars à la Présidence du CDPB, suite à la démission de Caroline Phillips. Lors de ce Conseil de direction, il a été question de logement avec l'adoption de la Contribution sur le PLH.

Le Conseil de direction a validé la proposition du Bureau du CDPB de mettre en place une présidence temporaire jusqu'à de nouvelles élections prévues d'ici la fin juin 2019. Sur cette période, Philippe MAYTE assurera la continuité des travaux du CDPB et finalisera la convention avec la Communauté d'Agglomération.



ASSOCIATION

Paxkal Indo : nouveau président du CDPB

1 juillet 2019

A l'issue du Conseil de direction du 27 juin, Paxkal Indo a été élu à la présidence du CDPB. Il prend la suite de Philippe Mayté, qui en a assuré l'intérim et reste membre du Bureau. Une nouvelle présidence placée sous le signe de la "continuité" et de la "créativité" !





LA MOBILISATION DE TOUS LES MEMBRES DU CDPB

Le CDPB offre de nombreux espaces de participation pour ses membres (cf. ci-contre « les outils de la participation »). En 2019 :

5 commissions de travail :

- transition écologique & énergétique
 - habitat-urbanisme
 - mobilités
 - rural-urbain
 - égalité femmes-hommes
- + groupe de travail euskara

Une dizaine d'évènements organisés par la CAPB :

- séminaire PLH
- ateliers PDU
- conférences territoriales,
- séminaires transfrontalier,
- journée patrimoine naturel,
- conférences tourisme,
- conférence universitaire
- COPAR du PLH, du PCAET, du plan Egalité...

Des rencontres avec les membres

En décembre 2019, le Bureau du CDPB a proposé à ses membres de se retrouver tous les jeudis de décembre 2019 à février 2020, sur 7 sites du Pays Basque, pour évaluer la vie associative et les associer dans l'anticipation des futurs travaux.

⇒ 16 réunions de Commissions + 10 réunions de groupes de travail + 3 rencontres avec les membres + participation à 35 évènements du CDPB et de la CAPB...
= 2200 heures de bénévolat

L'IMPLICATION DE REFERENTS

Dans la nouvelle organisation du CDPB, des fonctions de référent.e.s sont attribuées à des membres du Conseil de direction ou de l'AG qui sont chargé.e.s à titre bénévole :

- d'assurer avec l'équipe une veille sur leur sujet
- de participer à des évènements en lien avec le sujet
- d'animer un groupe de travail ponctuel, une Commission de travail
- de préparer cette animation en amont avec l'équipe, contribuer aux travaux de synthèse en aval
- de représenter le CDPB sur le sujet.

⇒ 24 référents + 70 réunions = 200 heures de bénévolat



LES DEBATS PUBLICS

- Co-organisation de **deux Forums Climat** avec la CAPB (Bayonne, Berrogain), réunissant **400 personnes au total**.

L'équipe du CDPB animait deux ateliers consacrés au monde économique avec des intervenants (industriel, directeur de clinique, jeune entrepreneur, directeur établissement scolaire) et des partenaires (Hemen, Estia, CBE Seignanx...).



- Le « **Forum des solutions** », le **14 juin 2019** était organisé avec le comité de valorisation territoriale dans le cadre de l'année du G7 (en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères) sur la question de **l'Égalité entre les femmes et les hommes** (école, sport, violences conjugales, entrepreneuriat). Cet événement a rassemblé **300 personnes**.



Le Comité de valorisation territoriale : Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, Communauté d'agglomération Pays Basque, Chambres consulaires, Conseil de développement, différentes personnalités...





- Organisation de trois débats citoyens sur le numérique en Pays Basque intérieur (Aldudes, Saint-Jean-le-Vieux, Barcus), 120 participants + 30 interview en amont par Aldudarrak Bideo.



- Intervention à deux Conférences publiques sur le numérique :
 - 5 juillet (Antic, Saint-Jean de Luz), dans le cadre des 10^{ème} Rencontres numérique
 - 29 novembre (Audap, Bayonne).



LE CDPB, LIEU DE FORMATION

Comme l'écrivait le journaliste Michel Garicoix en 2016 :

« Le Conseil de développement est une pépinière en raison de la diversité des sujets traités. Ses membres y sont en permanence en formation, sans oublier qu'en 22 ans cette instance a donné une expérience à ceux qui sont devenus des cadres du territoire, celles et ceux qui sont aujourd'hui autant de personnes aux manettes sur le terrain, dans les associations et autres institutions de la société civile. »

En 2019, le CDPB a engagé un travail pour mieux valoriser le bénévolat de ses membres et concourir à leur formation. Le CDPB a obtenu une aide de l'Etat pour mettre en œuvre trois formations qui auront lieu début 2020.





PARTENARIATS & RESEAUX

LE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE

Une convention annuelle rappelle la mission confiée par la CAPB au CDPB pour assurer le rôle de « conseil de développement d'agglomération » (CODEVA), prévu par la Loi NOTRe.

Elle fixe les moyens financiers annuels alloués à l'association : 250 000 € + 10 000 € d'aide pour la location de locaux (actuellement à la CCI).

Le Conseil de direction est l'instance référente pour la CAPB, chargée d'adopter les contributions et avis sur les politiques publiques de la CAPB. Sa composition est co-validée par l'association et par la CAPB.



Pour exercer sa mission de CODEVA, le CDPB mobilise l'ensemble des membres de l'association (plus de 300 acteurs) et bien d'autres acteurs du territoire.

DES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Le CDPB travaille avec d'autres institutions ou organisations qui agissent sur le Pays Basque, en mettant en place des partenariats de compétences ou de moyens.

Des partenariats scientifiques, universitaires...

Le CDPB mobilise régulièrement des chercheurs, des experts pour nourrir ses travaux, co-construire des travaux, ou simplement intervenir dans des événements. Ce fut le cas en 2018 avec le travail d'un chercheur du Ministère de la jeunesse (partenariat avec l'INJEP).

Le CDPB est également partenaires d'autres structures à qui il apporte sa capacité d'animation. Ce fut le cas en 2019, en s'investissant auprès de l'ANTIC comme partenaire des 10^{ème} rencontres numériques du 1^{er} au 5 juillet.

Le CDPB reste par ailleurs associé au dispositif et participe aux réunions de son Comité de programmation.

Il en est de même avec l'AUDAP dont il a nourri les travaux sur le numérique, aussi : intervention à la conférence du 29 novembre, écriture d'un article pour les 17^{ème} Cahiers de l'Audap.





Des coopérations territoriales

- Le CDPB est invité aux comités technique et de pilotage, chargés des réflexions sur le **projet de Parc Naturel Régional** « Montagne basque », co-pilotés par la CAPB et l'**Association des Commissions Syndicales basques / EHMEB (Euskal Herriko Mendi Elkargoen Batasuna)**. Il est également membre du Comité de programmation du programme **Leader Montagne** (initié par le Conseil des élus et piloté aujourd'hui par la CAPB).
- Le CDPB a été associé aux travaux préparatoires du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), piloté par avec le **Syndicat mixte du SCOT Pays Basque – Seignanx**. La participation du CDPB :
 - Intervention du Président du CDPB au séminaire du 11 octobre 2019
 - Invitation des membres du CDPB au séminaire du 6 décembre 2019.
- Dans le cadre du lancement d'un **Observatoire du Logement Etudiant en Nouvelle-Aquitaine (OLENA)**, le CDPB a été sollicité par le CROUS et la COMUE pour mettre en place un observatoire local partenarial. Une première réunion s'est tenue à Bayonne le 15 octobre, et le groupe de travail devrait se réunir à nouveau début 2020.



Une convention de 3 ans avec l'ADEME

En 2018, le CDPB a signé une convention avec l'ADEME, confiant au CDPB une **mission d'innovation sociale sur la transition écologique & énergétique** pour soutenir l'émergence de projets portés par la société civile.



Les partenaires de la mission :

ADI Nouvelle-Aquitaine, CRESS, DLA avec PSL 64, France active, CCI Bayonne-Pays Basque, Chambre des métiers des Pyrénées-Atlantiques (CMA), Chambre d'Agriculture 64, EHLG, Estia Entreprendre, Tube à Ess'ai (CBE Seignanx), ALDATU, ODACE, INDAR développement, Andere Nahia, Atelier Lan berri...



Un partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine

En construction depuis 2017, un nouveau partenariat a abouti en 2019 avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre du **Contrat d'attractivité** signé avec la CAPB, **quatre projets du CDPB** sont intégrés et doivent être lancés en 2020 sur :

- l'orientation des jeunes
- le développement rural
- l'animation transfrontalière
- l'appui aux autres territoires néo-aquitains.



Le CDPB a reçu un premier soutien du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour développer un **projet autour de l'orientation des jeunes**. Il s'agit de concevoir et de tester un nouveau dispositif territorial, en associant l'ensemble des parties prenantes (jeunes, parents, enseignants, professionnels de l'orientation, entreprises ...).

LE CDPB DANS LES RESEAUX DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

Membre de la **Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD)** depuis 2017 (et au Bureau en 2018), le CDPB s'est mobilisé contre la suppression du caractère obligatoire des conseils de développement dans le projet de loi « engagement et proximité » : contre-propositions, implication des parlementaires...



Préfigurée en 2018, la **Coordination Régionale des Conseils de Développement (CRCD)** s'est réunie à plusieurs reprises en 2019 (**trois Rencontres régionales, quatre comités de pilotage**). Elle rassemble pour l'heure 13 Conseils de développement. Elle a permis un travail collectif autour des relations « rural-urbain », un enjeu partagé par l'ensemble des territoires néo-aquitains. Le CDPB en assure le secrétariat, dans l'attente d'une structuration plus formelle qui sera à l'ordre du jour de la CRCD en 2020.



LE CDPB AU RENDEZ-VOUS DES GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CAPB

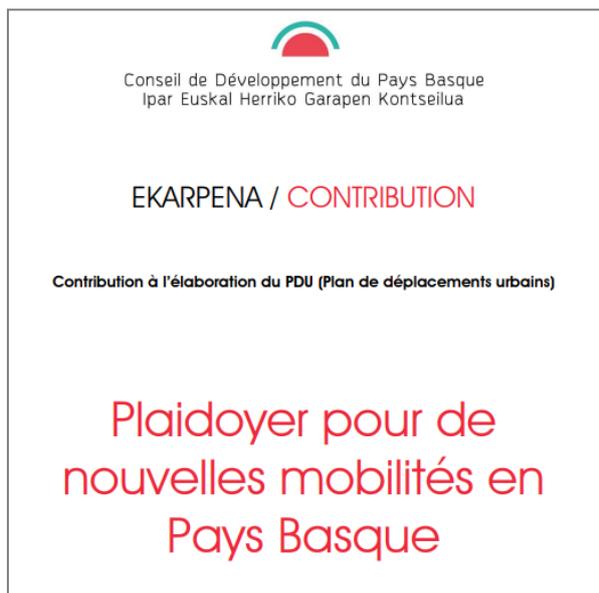
LES SCHEMAS STRATEGIQUES

PLH + PDU+ PCAET

Les travaux sur ces trois grands schémas ont fortement mobilisé le CDPB, de novembre 2018 à octobre 2019, au travers de Commissions de travail et de nombreux espaces de travail, en lien avec la CAPB (forums, Copar...).

Deux types de contributions ont été livrées en amont des décisions des élus de la CAPB, soit six au total :

- au printemps 2019, sur la stratégie et les orientations à donner à chaque schéma
- en octobre 2019, avec 70 propositions d'actions dont un certain nombre communes aux trois schémas pour apporter cohérence et transversalité.





SRADDET + TRANSFRONTALIER

- A la demande de la Communauté d'Agglomération, le CDPB a élaboré un **Avis sur le SRADDET**.
- Mobilisé par l'AUDAP à l'occasion de son travail pour le **Schéma de coopération transfrontalière de la CAPB**, le CDPB a décidé de se mobiliser en septembre 2019 pour élaborer une contribution et participer aux deux séminaires organisés par la CAPB (à Bayonne et Donostia-San Sebastian les 20 et 25 septembre), dans lesquels se sont impliqués le président du CDPB (co-animateur) et le directeur (rapporteur).





LES AUTRES POLITIQUES DE LA CAPB

POLITIQUE LINGUISTIQUE

La réflexion collective autour d'un « **dispositif de concertation** » sur la **politique linguistique de la CAPB** s'est poursuivie en 2019 (quatre réunions du groupe de travail dédié). 2020 sera l'occasion de finaliser les travaux du groupe de travail, et de transmettre les propositions du CDPB sur la question.

EGALITE FEMMES-HOMMES

Fin 2018, le CDPB a mis en place une commission Égalité Femmes-Hommes chargée d'alimenter la réflexion de la société civile, alors que le CAPB a signé la Charte européenne et s'engage dans un plan d'actions :

- cinq réunions de la Commission en 2019
- participation au Comité de suivi de ce Plan d'action de la CAPB
- mobilisation sur le contenu du « **Forum des solutions** », organisé le 14 juin 2019.

PATRIMOINE NATUREL

La CAPB a relancé ses travaux avec les acteurs par une **journée « Patrimoine naturel et biodiversité »** (Irissarry, 28 novembre).

La stratégie de la CAPB s'inscrit dans la continuité des orientations proposées par le CDPB en 2016 (cf. Avis et publication « Soak »).

Le CDPB avait proposé à la CAPB 12 actions prioritaires dans une contribution votée en juin 2017.



TOURISME

La CAPB a organisé deux « **Conférences prospectives Tourisme** » (St Pée le 27 novembre, Itxassou le 4 décembre) auxquelles ont participé des membres du CDPB. Ces Conférences préfigurent des travaux sur un schéma stratégique envisagé en 2020 pour lequel le CDPB lancera un chantier.



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une réflexion est en cours avec la CAPB pour mettre en place un chantier sur la « **vie étudiante** », envisagé en 2020.

JEUNESSE

Les services de la CAPB ont sollicité le CDPB pour envisager une collaboration sur la jeunesse en Basse-Navarre. Une première rencontre s'est tenue en décembre 2019 en présence des services de l'Etat, de la Région, du CRIJ, et du Département.



AUTRES TRAVAUX POUR LA CAPB & LE TERRITOIRE

PROSPECTIVE & PROJET(S) DE TERRITOIRE(S)

PROJET DE TERRITOIRE

- Sollicité dès 2017, le CDPB avait apporté une Contribution au **Projet Communautaire** (juillet 2018) qui a été prise en compte par la CAPB (cf. extraits du Projet adopté par la CAPB en mars 2019). Dans le prolongement de ce travail, les membres du CDPB ont participé activement aux cinq « **Conférences territoriales** » qui se sont tenues de la Soule à la côte, mobilisant élus communautaires, techniciens et membres du CDPB, autour d'un projet de **Charte d'aménagement durable**.



- Le CDPB a poursuivi de son côté **l'actualisation** de sa contribution de 2018. Ce travail sur le « **Projet de territoire** » a fait l'objet de :
 - ateliers de travail lors de l'AG de mai
 - appel à contributions des membres (« cahiers de vacances » durant l'été).
 - adoption du rapport final au Conseil de direction le 25 septembre 2019.**Quel dessein pour le Pays Basque ?**

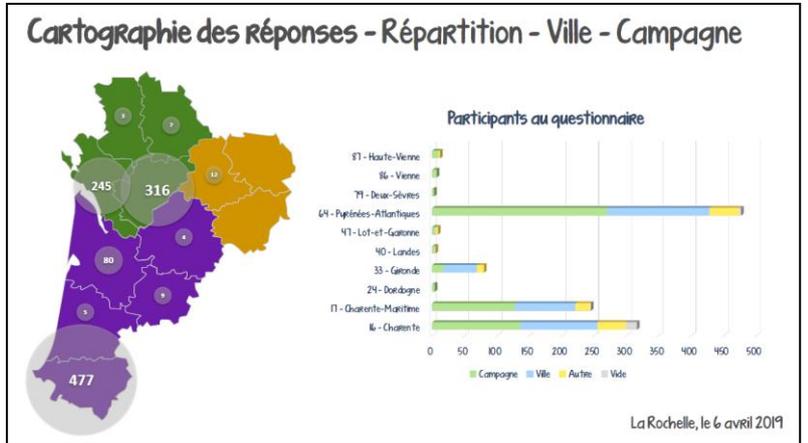
Ci-contre extraits du rapport sur le site internet



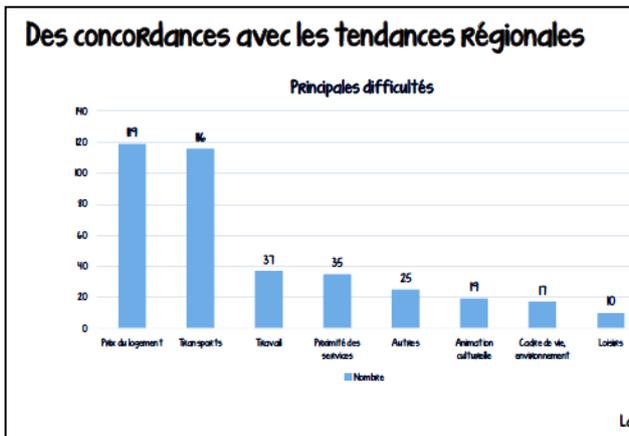
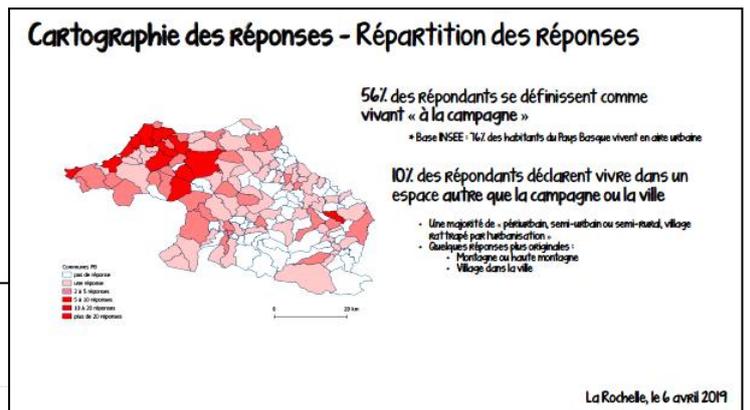
RURAL/URBAIN

Dans le cadre d'une autosaisine des Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine, une enquête régionale a été co-organisée :

- co-conception et diffusion d'une enquête en ligne, centralisation des réponses
- 1300 réponses à l'échelle régionale (dont 40% en Pays Basque)
- Rencontres régionales organisées en avril et octobre.



Le résultat de cette réflexion régionale sera présenté dans un rapport disponible en janvier 2020.





NUMERIQUE : DU DIAGNOSTIC CITOYEN A LA CONTRIBUTION !

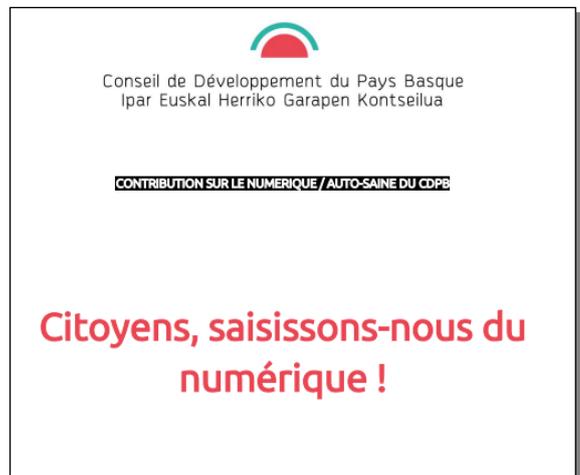
Le CDPB s'est saisi de la question du numérique en Pays Basque depuis 2018 en lien avec les Rencontres numériques, organisées par l'ANTIC.

- Partenaire des 10èmes rencontres en 2019, il a organisé trois débats participatifs les 3-4-5 juillet 2019, en collaboration avec des acteurs locaux (Barkoxe bizi, ODACE, INDAR, AZIA, AIBA...), mobilisant 120 habitant·e·s.



Des interviews d'habitants, réalisées par Aldudarrak Bideo, ont servi d'introduction et d'animation aux débats (onze vidéos, trente participants).

- Sur la base de ce diagnostic citoyen, le CDPB a décidé d'élaborer une **contribution** mettant l'accent sur la connexion des centre-bourgs : « **Citoyens, saisissons-nous du numérique !** » (adoptée au Conseil de direction du 10/09/19).
- Des échanges se sont ouverts avec le Président du Département et les responsables de la Fibre64.



- L'AUDAP a mobilisé ces travaux et le CDPB a :
 - publié un article dans « les cahiers de l'AUDAP »
 - participé à la conférence publique du 29 novembre sur les enjeux du numérique (intervention du Président du CDPB).





DE TEPCV A L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Labellisé « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), en 2015, le Pays Basque a mis en place un programme piloté par le Conseil des élus en lien avec le Conseil de développement (repris à partir de 2017 par la CAPB).

En 2016, l'ADEME a conduit une **étude sociologique** avec le CDPB sur les freins rencontrés par les porteurs de projets, et proposé que le CDPB porte une expérimentation pour faciliter l'émergence de projets (mission pilote au plan national).

L'année 2018 avait permis d'établir un état des lieux des initiatives et de créer un premier événement lors d'Alternatiba.

L'année 2019 a vu le déploiement de la mission « Tranz'eKo » :

- finalisation du diagnostic et définition du rôle de la mission
- organisation de deux appels à candidature test (janvier/avril) et de deux autres (juillet/octobre)
- événement « **Tranz'eKo#1** » le 17 mai 19 (100 participants, IUT)
- et l'ouverture de la plateforme « Tranz'eko ».

Tranz'eKo Accueil Les projets Booster mon projet ! Les aides aux projets Actualités Contact

LE SITE DES ACTEURS DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE

VOIR LES PROJETS VOIR LA VIDEO

- Animation du réseau des partenaires (ADI, CRESS, Chambres consulaires, Estia, Tube à essai...).
- Accompagnement de 15 porteurs de projets (sur 38 demandes) : coaching projets, mise en réseau d'acteurs...
- Montage de demandes de subventions pour 10 porteurs de projets au fond TEE de la CAPB (appel à projet été 2019).
- Mobilisation de la mission pour apporter des propositions au plan d'actions du PCAET de la Communauté d'agglomération.



VISIBILITE GRAND PUBLIC

TV, RADIO & PRESSE ECRITE

Trois reportages à France 3 EH, EITB, une dizaine de reportages sur Euskal Irratiak et sur France Bleu (+ trois interview), une quinzaine d'articles dans Sud-Ouest, Mediabask, Enbata...

Les élus invités à « un grand sursaut »

CRITIQUE Le Conseil de développement du Pays basque propose des mesures fortes, certaines en rupture avec la politique actuelle du logement

Le Conseil de développement est bien décidé à mettre son grain de sable dans la politique du logement au Pays basque. Sa première contribution à l'élaboration du futur PLH (Programme local de l'habitat) se veut un coup de semonce adressé aux élus pour faire du premier PLH de l'agglomération « un outil de changement à la hauteur des urgences et des enjeux liés à la transition écologique et énergétique ».

« Le constat est rude : Le Pays basque n'a jamais autant produit de logements que ces quinze dernières années, mais le retard cumulé des quinze précédentes ne semble pas avoir été rattrapé. [...] Le Pays basque s'est orné, à fait des réserves foncières, à encouragé la production massive de logements... Mais c'est bien le parc privé qui a tiré son épingle du jeu et tiré les prix vers le haut. [...] Le Pays basque n'a inévitablement pas maîtrisé le boom de la construction ».

Les membres du Conseil regrettent notamment que les réserves foncières ne soient que trop peu transformées en opérations publiques et déplorent le manque de mobilisation des opérateurs publics locaux : « Cette croissance débridée n'est pas liée à "trop de construction" mais au "mal construire", et à trop peu d'aménagement concerté du territoire », tranchent-ils, dénonçant une déconnexion entre projets immobiliers, zones d'emploi, offres de transports en commun et de services. « Au fond, de quel Pays basque voulons-nous ? S'intéressent-ils celui d'une "carte postale" figée d'un territoire de plus en plus réservé à une minorité ? Ou d'un Pays basque qui réinvente sa façon d'habiter, de bouger, de travailler... ? »

Trente propositions
Aux grands maux, les grands remèdes. Le Conseil de développement suggère une stratégie globale ambitieuse comprenant une trentaine de propositions concrètes. D'abord, sur le volet foncier, il s'agit de passer d'une logique classique de densité urbaine à celle d'intensité urbaine, d'une approche quantitative du logement à une approche qualitative de l'habitat, où la gestion de l'espace intègre toutes les fonctions (logement, offre de transport, services, espaces verts, ...).

« Le conseil veut faire émerger un nouveau rapport à la propriété : « passer de la propriété à l'usage ». Les outils de partage foncier comme les organismes de foncier solidaire et le bail réel de solidarité sont à ce titre encouragés, quitte à « accepter les moins-values foncières par les collectivités, et les assumer ».

Outre la priorité donnée à l'accès au logement social pour les plus modestes, le Conseil entend aussi développer l'offre de logements réservés aux jeunes et développer de nouvelles formes d'habitat adaptées aux besoins des seniors. En un mot, il entend réorienter l'offre vers les besoins de la population et des territoires et rompre avec « la production de logement de ces dernières années qui a pour partie alimentée la spéculation ».

Afin de contenir la hausse des prix de l'immobilier, le conseil invite par ailleurs à réguler le marché libre en négociant avec la promotion privée une charte par laquelle les promoteurs s'engageraient sur un prix plafond de l'achat de terrain, un prix plafond de vente de logement et une proportion maximale de ventes à investisseurs.

Sortir du « néo-basquisme »
Pour que le Pays basque soit à l'avant-garde du changement climatique, l'une des propositions du conseil de développement consiste à imposer, dans tout logement produit ou rénové, la mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelable, de chaleur, de captation de gaz à effet de serre et de résilience à la chaleur.

Sur le volet architectural, les mots sont là aussi très forts. Le Conseil de développement veut sortir du « néo-basquisme » et inventer l'« erbe » du XXI^e siècle : « L'identité architecturale est un facteur d'attractivité touristique mais ne doit pas conduire à une "fossilisation" de la culture basque. L'enjeu est de permettre sa modernisation – et éviter ainsi l'effet "parc d'attraction" – tout en respectant des marqueurs culturels, qui sont davantage des manières de faire plutôt que des matériaux, couleurs ou décors ».

La contribution adressée à la Communauté d'agglomération Pays basque appelle en outre à sortir de ce qu'elle appelle le « syndrome village » : le manque de culture urbaine se traduit par un urbanisme densifié à outrance ou complètement relâché, par un manque de place pour les mobilités douces, pour la végétation, pour l'espace public comme lieu de vie. Des trottoirs de 50 cm en plein cœur de ville à des frontons transformés en parking... Le Pays basque doit se réinventer ! » Et de conclure en recommandant aux élus locaux de s'inspirer notamment de ce qui se fait... côté espagnol. Un conseil aussi audacieux que déconcertant, à l'image de l'ensemble de la contribution.

Bruno Fay



Le Conseil de développement insiste sur la nécessité de réinventer l'« etxe », la maison basque, du XXI^e siècle. ARCHITECTES : SQ2

16/10 – Le CDPB sur France3 Euskal Herri Pays Basque !

16, octobre, 2019



Territoire Les projets du Conseil de développement

19/20 Euskal Herri Pays Basque

mediabask.
Thebasco

27/06/2019

OPINION | **TRIBUNE**

P. MAYTE ET P. ARRETXE
PRÉSIDENT PAR INTERIM DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE (CDPB) ET DIRECTEUR DU CDPB

CDPB : 25 ANS POUR LE PAYS BASQUE, UN AN AUX CÔTÉS DE L'AGGLOMÉRATION

IMPRESSA
ENVOYER

Né en 1994 dans le village de "Pays Basques 2010", le Conseil de développement du Pays Basque a permis de faire travailler ensemble société civile et élus autour d'un projet de territoire partagé, et de mobiliser des investissements publics majeurs en Pays Basque. Le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) a contribué directement à l'évolution de la gouvernance du Pays Basque : de la "collectivité spécifique" à la création en janvier 2017 de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPO).

Il a marqué le fait NOTRE : un fait prouvé : le CDPB, les conseils de développement étant des instances informelles mises en place par les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Pourtant, grâce à un pacte fort avec les élus, et au soutien sans faille de Jean-René Etchegoray et Martine Biscuita, l'association a survécu au "big bang" ! Tout en étant le "conseil de développement de l'agglomération", le CDPB demeure un outil autonome, pilote pour et par la société civile : un cas de figure unique en France !

De nombreux CDPB ont été renommés à 75% et ont été dirigés par plus de 300 membres : organisations socio-professionnelles, associations, citoyens. Le CDPB reste un territoire, un développement, une identité, une histoire.



NEWSLETTERS

23 newsletters envoyées en 2019
200 000 envois
60 000 newsletters ouvertes

SITE INTERNET

Le nouveau site propose un espace **PRODUCTIONS, EXPERIMENTATIONS,** mais aussi une visibilité plus forte de l'actualité sous formes d'articles ou de **BREVES,** un espace **VIDEOS...**







SECONDE PARTIE :

BILAN SOCIAL & FINANCIER





BILAN RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan social, le CDPB a vécu une période instable depuis mi 2017 et jusqu'à début 2019 ; liée :

- au départ des anciens salariés du CDPB et du Conseil des élus à la Communauté d'agglomération...
- à des incertitudes financières en 2017 (retrait possible de l'Etat) et en 2018 (enveloppe financière connue tardivement)...
- ... qui ont amené à faire appel à une succession de CDD (contrats à durée déterminée).
- à une validation finale de la mission du CDPB seulement fin octobre 2018 (installation officielle du « CODEVA » après la délibération de l'agglomération)

Le climat social s'est tendu fin 2018, alors que le CDPB allait entrer dans une période de normalisation mais qu'il n'avait pas encore été possible de définir un cadre pour l'équipe technique.

Des divergences sont apparues dans le pilotage de l'association. Suite au départ de la présidente, Caroline Phillips, le Bureau – sous la présidence de Philippe Mayte (élu le 27 mars) – a mis en place avec le directeur une stratégie de consolidation de l'équipe technique, avec notamment :

- Le passage en CDI de Benjamin GAYON et sa montée en responsabilité de cadre
- Le recrutement en CDI d'une nouvelle assistante de direction, Danielle ORMAECHEA, et d'une assistante comptable à 20%, Mylène DAIZIS
- Le recrutement de deux CDD à partir de mai, pour faire face à la surcharge de travail : Damien MOREAU (notamment sur la mission ADEME), et Justine GIRAUDEL (en appui sur les travaux du CDPB)
- Justine GIRAUDEL, dont le poste a évolué en CDI au 01/01/2020 et s'est élargi à une fonction « projets » à mi-temps ;
- L'élaboration d'un DUD / Document unique de délégation de pouvoirs et de responsabilités entre la Présidence et la Direction de l'Association : attributions du directeur, missions et responsabilités du Bureau, fonctions du Directeur au niveau de l'animation, de la direction générale, de l'administration et de la gestion, de gestion du personnel, de gestion financière.
- La mise en place en interne d'outils d'information RH sur l'organisation, les procédures (prise congés, etc.), les missions de chaque collaborateur...
- Le lancement d'un travail participatif avec l'équipe sur le DUER / Document unique d'évaluation des risques (DUER), qui sera finalisé entre février et mars 2020
- L'élaboration d'un Accord d'entreprise, fixant les avantages en vigueur et de nouvelles dispositions (prenant le relai du Document unilatéral CDPB/Conseil des élus qui avait été dénoncé par l'ancienne Présidente mi-2018), qui est soumis à l'approbation des salariés le 21 février 2020.



L'équipe permanente (4,2 ETP en CDI) au 01/01/2020 :

Direction : Philippe ARRETZ

Responsable des études : Benjamin GAYON

Chargée d'études et de projets : Justine GIRAUDEL

Assistante de direction : Danielle ORMAECHEA

Secrétaire administrative et comptable (1/5^e) : Mylène DAIZIS

LE MODELE ECONOMIQUE DU CDPB

Le financement de la CAPB couvre les charges de fonctionnement du CDPB et 3,25ETP : le poste de Responsable des études à 100% , 80% du poste du directeur et l'assistante direction, 50% du poste de chargée d'études et de projets, 15% du poste gestion. Le 4^{ème} ETP est financé par les actions de recherche-action menées avec d'autres partenaires (Ademe, Etat, Région...).

La densité des travaux menés sur les politiques de la CAPB n'a été rendu possible qu'avec :

- un nombre très important d'heures supplémentaires de l'équipe jusqu'en octobre 2019 : **650 de HS** (dont la moitié non récupérée par les cadres), soit **l'équivalent d'un salarié à mi-temps supplémentaire.**
- une mobilisation du chargé de la mission Ademe sur le Plan Climat
- une très forte mobilisation des membres du Bureau et des référent·e·s des thématiques concernées par les Contributions mais aussi par les questions de gestion, correspondant à **1 millier d'heures estimées**, soit **l'équivalent d'un salarié à 2/3 temps.**

Et 6000 autres heures de mobilisation des autres membres du CDPB.



BILAN FINANCIER

Les comptes certifiés par l'expert-comptable (cf. document annexé au présent Bilan) font état du compte d'exploitation suivant :

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Production vendue (biens et services)	4 000
Subventions d'exploitation	339 114
Cotisations	11 200
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	354 314
CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres charges externes	144 758
Impôts, taxes et versements assimilés	994
Rémunérations du personnel	147 214
Charges sociales	60 225
Dotations aux amortissements	5 261
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	358 452
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 138
PRODUITS FINANCIERS 1	164
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-547
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 427

BILAN DES PRODUITS

Le CDPB a mobilisé trois types de ressources :

- **La subvention de fonctionnement de la Communauté d'agglomération Pays Basque** (250 000€) et d'une aide complémentaire pour la location des bureaux (10 000€), permettant au CDPB de couvrir ses charges générale de fonctionnement¹, les frais de réception et de communication liée à l'activité (réunions, événements, site

¹ Fournitures, matériel bureau, informatiques, frais comptables et commissaire aux comptes, frais juridiques et de gestion sociale, frais de mission et de déplacements de l'équipe et des membres du Bureau...



internet, etc.), et l'affectation de 3,25ETP sur les travaux menées en lien avec la CAPB.

- **Les ressources propres** : les cotisations de membres et autres recettes (cf. détails ci-après), contribuant au budget de fonctionnement de l'association, les autres recettes (prestations...)
- **Une subvention exceptionnelle** du Ministère des affaires étrangères, liée au Forum du 14 juin 2020 sur l'Egalité (cf. détails ci-après)
- **L'aide de l'ADEME** (2^{ème} année de convention) sur la mission d'innovation sociale sur la transition écologique (cf. détails ci-après)

S'ajoutent la contribution au **bénévolat associatif** qui est estimé à 7000 heures sur l'année 2019, ce qui représenterait une ressource valorisable et équivalente à **70 000€**. Une valorisation qui sera intégrée dans la comptabilité à partir de 2020.

Ainsi, sur un budget total de **358 452€**, le **niveau d'auto-financement** (ressources propres, autres financements mobilisés) atteint **27,5%... 40%**, si le bénévolat est pris en compte.

PRECISIONS SUR LES RESSOURCES PROPRES

Les cotisations 2019 des membres ont généré 11 200 €, dont 3 190 à recevoir. 3 organisations n'ont pas souhaité cotiser en 2019 et seront considérées comme non membres en 2020 : COOP & JOANGI (arts), Jeune chambre économique (association dissoute), Jour de fête (théâtre). Un 4^{ème} devrait quitter les membres : CREADh fusionnée au niveau régional et devenu ODEYS.

Outre quelques intérêts créditeurs (164,25€), les autres recettes sont liées à la prestation du directeur du CDPB pour la Métropole Perpignan Méditerranée, sur son projet de territoire « Terra Nostra » (4 000€TTC).

PRECISIONS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION

- Comme depuis 2018, le CDPB amortit sur trois ans en frais de constitution la prestation juridique permettant de refonder les statuts (4 000€ / an)
- Le CDPB a eu d'autres frais juridiques exceptionnels cette année : pour la préparation du nouveau Règlement intérieur, pour réaliser l'Accord d'entreprise...
- Ces charges sont compensées par des frais d'amortissements quasiment nuls (mais un matériel qui deviendra vétuste, comme le photocopieur)
- Le CDPB avait reporté la refonte du site de 2018 à 2019 (cf. excédent fin 2018), d'où le résultat négatif de 2019 ;
- Le Bureau du CDPB a décidé de ne pas cotiser à la CNCD (coordination régionale des conseils de développement), dont le montant est trop élevé et progresse avec le nombre d'habitants.



- Les frais liés aux prestations et à la communication ont été limités autant que possible (mis à part la refonte de la Charte et du Site, prévus depuis 2018)
- L'essentiel des frais dans ces domaines est imputable aux projets (Ademe, forum égalité/ G7)

BILAN FINANCIER DU PROJET AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Les membres du Comité de valorisation territoriale ont coordonné plusieurs événements en amont de la tenue du G7. Le CDPB a été identifié comme chef de file du Forum sur l'Egalité, organisé le 14 janvier 2019. Pour ce faire, le Ministère des affaires étrangères a octroyé une aide directe au CDPB, venant en complément des aides apportées par la CAPB et la Ville de Biarritz.

Le CDPB a confié, par convention, l'organisation technique à la CCI Bayonne Pays Basque.

BILAN FINANCIER TTC FORUM DES SOLUTIONS (G7)		
PRESTATION	Détail Fournisseurs et prestation	Coûts TTC
PRESTATION SCENOGRAPHIQUE ET ACCUEIL	A.S Evénements	4 584,00 €
CONVENTION PARTENARIAT CCI	Organisation technique + frais annexes	11 570,00 €
FRAIS D'INTERVENANTS	CIDF, LAJ, Aldudarrak Bideo, cadeaux intervenants	1 610,00 €
CHEF DE FILE FORUM (CDPB)	Frais de struture et de personnel du CDPB	7 236,00 €
	TOTAL BUDGET	25 000,00 €



BILAN FINANCIER DU PROJET AVEC L'ADEME

Rappel des éléments de la Convention

- Une aide forfaitaire de 24000€ par an pour couvrir 1ETP sur la mission
- Une aide de 20 000€ par an cumulable sur 3 ans, pour les frais de prestations, communication
- Une aide de 15000€ en début de mission pour les investissements (informatique, équipements, outils professionnels)

BILAN FINANCIER 2019 / MISSION INNOVATION SOCIALE POUR LA TEE			
CHARGES		PRODUITS	
Charges de personnel	66 967,10		
		ADEME	24 000,00
		CDPB	42 967,10
Mission animation innovation sociale (1ETP)	59 917,47		
Communication / administratif et financier (0,2ETP)	7 049,64		
Charges de fonctionnement	19 820,81		
		ADEME	19 820,81
Dépenses d'animation et de communication événementielle	4 490,41		
- Déplacements vers acteurs: frais Damien MOREAU Mai-Décembre 2019			
- Vidéo-événement Tranz'eKo #1: fact. ALDUDARRAK BIDEO			
Outils de communication et de mobilisation non liés à un événement	1 040,00		
- Fact Facebook MORO			
Dépenses d'accompagnement, Animation participative	10 239,00		
- Fact SEEDS (mise en œuvre mission)			
Dépenses d'ingénierie spécifique	4 051,40		
- Fact SEEDS (AMO, diagnostic, préfiguration mission)			
Charges d'investissement	10 014,81		
		ADEME	10 014,81
Matériel informatique, de telecommunication et photo/video	181,81		
- Facts frais équipement poste informatique (cf. note de frais D. Moreau)			
Matériel mutualisé porteurs de projets	9 833,00		
- Facture matériel animation réunion (DNS MUSIQUE)			
- Fact plateforme web acteurs TEE (REDBOX)			
- Fact complément plateforme web acteurs TEE (REDBOX)			
TOTAL	96 802,72	frais éligibles ADEME	53 835,62